



## *Taxe d'Apprentissage 2024*

*Pour l'entreprise, c'est une taxe*

*Pour le Lycée, c'est une ressource indispensable*



### NOUS CONTACTER

Lycée Professionnel Gustave EIFFEL  
6 à 12 Avenue Ferdinand GAILLARD - 69530 BRIGNAIS  
☎ 04 78 05 22 66

Responsable du Bureau des Entreprises – Meriem KABOUCHE  
[bde-lp-gustave-eiffel@ac-lyon.fr](mailto:bde-lp-gustave-eiffel@ac-lyon.fr) - ☎ 04 78 05 22 66

Directeur Délégué aux Formations – Jean-François WILLIEN  
[ddf.0690008j@ac-lyon.fr](mailto:ddf.0690008j@ac-lyon.fr) - ☎ 04 78 05 60 23

## LES FORMATIONS PROPOSEES



Apprentissage possible en 1<sup>ère</sup>  
Bac Pro MAV

Année de Terminale Bac Pro  
MAV en apprentissage  
uniquement

Baccalauréat professionnel MAV (Menuiserie Aluminium Verre)



Apprentissage possible en 1<sup>ère</sup>  
et Terminale Bac Pro TMA et  
OBM

Baccalauréat professionnel TMA (Technicien Menuisier Agenceur)



Baccalauréat professionnel OBM (Ouvrage du Bâtiment Métallerie)

## *DANS NOTRE ETABLISSEMENT*

Apprentissage possible en 1<sup>ère</sup>  
et Terminale Bac Pro AGORA



Baccalauréat professionnel AGOrA (Assistance à la Gestion  
des Organisations et de leurs Activités)



Uniquement en temps plein  
scolaire

Certificat d'Aptitude Professionnelle Menuisier Fabricant

En apprentissage  
uniquement



BTS GPME (Gestion de la PME)

# VERSEZ VOTRE TAXE AU LP GUSTAVE EIFFEL

Code UAI : 0690008J

Ce sont les Urssaf et les caisses de la MSA qui sont chargées de collecter mensuellement les contributions de formation professionnelle et la taxe d'apprentissage (TA), versées par tous les employeurs redevables pour financer la formation des salariés et des demandeurs d'emploi :

- Mensuellement à compter de janvier pour la part principale servant au financement de l'apprentissage.
- **A compter de mai 2024 pour le solde servant au financement des formations initiales technologiques ou professionnelle (hors apprentissage)** et les organismes spécialisés dans l'insertion ou l'orientation.

A la suite du prélèvement par l'URSSAF ou la MSA, les fonds du solde TA sont transférés vers la CDC (opérateur de l'Etat) pour permettre aux entreprises, via un portail dématérialisé, de flécher leurs fonds vers les établissements ou organismes habilités.

*Afin de nous faire bénéficier du solde de votre TA 2024, il suffit de désigner le LP Gustave EIFFEL sur la plate-forme d'affectation du solde SOLTéA.*

**Merci de votre soutien qui est indispensable au bon fonctionnement de nos ateliers de formation.**

Comment trouver LE LP Gustave EIFFEL sur la plateforme d'affectation du solde SOLTéA :

Par le n° de SIRET: 19690008800010

Par le code UAI : 0690008j

